



PÔLE
ÉCOLOGIE URBAINE
PRÉVENTION &
VALORISATION
DES DÉCHETS

Rapport annuel

sur le prix et la qualité
du service public
de prévention et de gestion
des déchets

Chiffres clés 2022

(AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE)

SOMMAIRE



Présentation générale



Équipements



Organisation



Fréquence de collecte



Déchèteries



Indicateurs techniques



Flux et tonnages annuels



Traitement et valorisation



Indicateurs économiques et financiers

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Territoire d'une superficie de 604 km² avec ses 107 km de côtes, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), comptabilise 83 661 habitants permanents au 1er janvier 2022 (population municipale Insee) et une population DGF de 121 188 habitants. Parmi les 33 communes qui constituent le territoire, 15 ont plus de 2 000 habitants, 1 de plus de 15 000 habitants et 22 sont situées sur le littoral Atlantique, l'Estuaire de la Gironde ou l'Estuaire de la Seudre. Territoire très touristique, 115 établissements d'hôtellerie de plein air (HPA) sont répertoriés. La population présente sur le territoire peut tripler en juillet-août et atteindre plus de 200 000 personnes





Dans le cadre du service public de prévention et de gestion des déchets, la CARA assure l'ensemble des missions relatives à la prévention, à la collecte (porte à porte, apport volontaire), et à l'exploitation des déchèteries.

La CARA a transféré la compétence traitement au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL), regroupant 4 collectivités territoriales partenaires.

Le SIL, dont le siège est à Rochefort, a pour missions de traiter et de valoriser les ordures ménagères résiduelles, les emballages ménagers recyclables ainsi que les déchets végétaux de près de 200 000 habitants, soit 1/3 de la population de la Charente-Maritime.



Élus & agents du Pôle Écologie Urbaine



1 vice-président
1 conseillère déléguée



1 commission Prévention et Valorisation des déchets regroupant 1 représentant de chacune des 33 communes



Le pôle écologie urbaine, composé de 41 agents dont 24 agents de déchèteries

Ordures ménagères



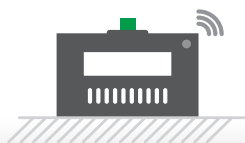
Ménages
63 569 bacs



Hôtellerie de Plein Air
1 431 bacs



Professionnels
2 900 bacs pucés



Professionnels
32 colonnes enterrées en accès par badge

67 900 bacs

Emballages recyclables



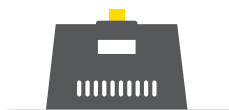
Ménages
61 871 bacs



Hôtellerie de Plein Air
1 522 bacs



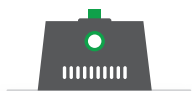
Professionnels
1 860 bacs



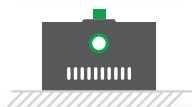
Ménages
12 colonnes aériennes

65 253 bacs

Verre



566 colonnes aériennes



23 colonnes enterrées

Déchets verts



Sacs biodégradables



Fagots

Cartons de commerçants



Cartons pliés

Déchèteries



6 déchèteries particuliers, 1 déchèterie professionnels, 1 pôle de deux déchèteries (particuliers et professionnels)



ÉQUIPEMENTS

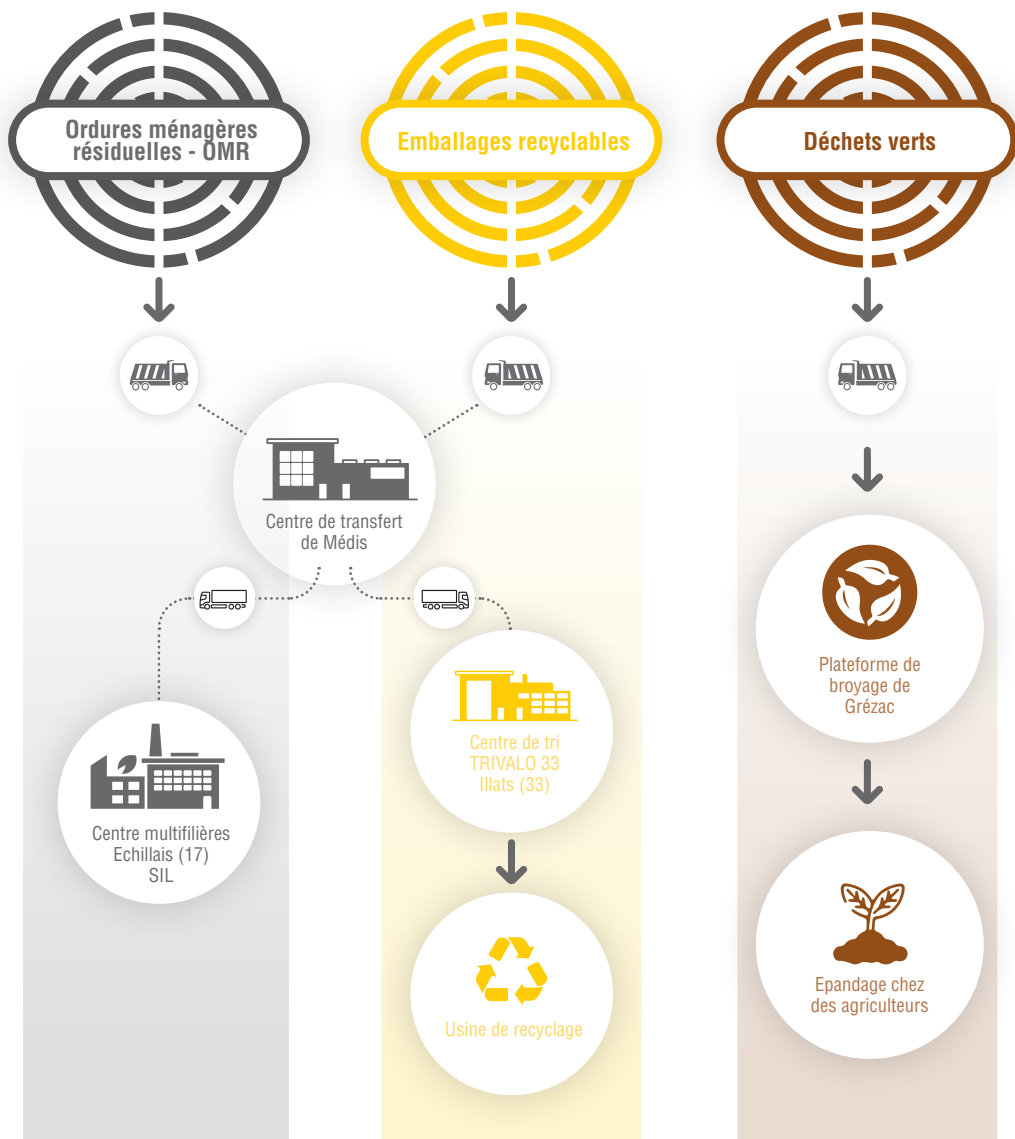
133 153 contenants en place dont la fourniture et l'entretien est à la charge de la CARA.
La distribution et la réparation des bacs sont assurées en régie par 2 agents du Pôle Écologie Urbaine.



ORGANISATION

Les collectes en porte à porte des ordures ménagères, emballages recyclables et déchets verts ainsi que la collecte des colonnes à verre sont assurées en prestation de service (PAPREC-Centre d'exploitation de Royan).

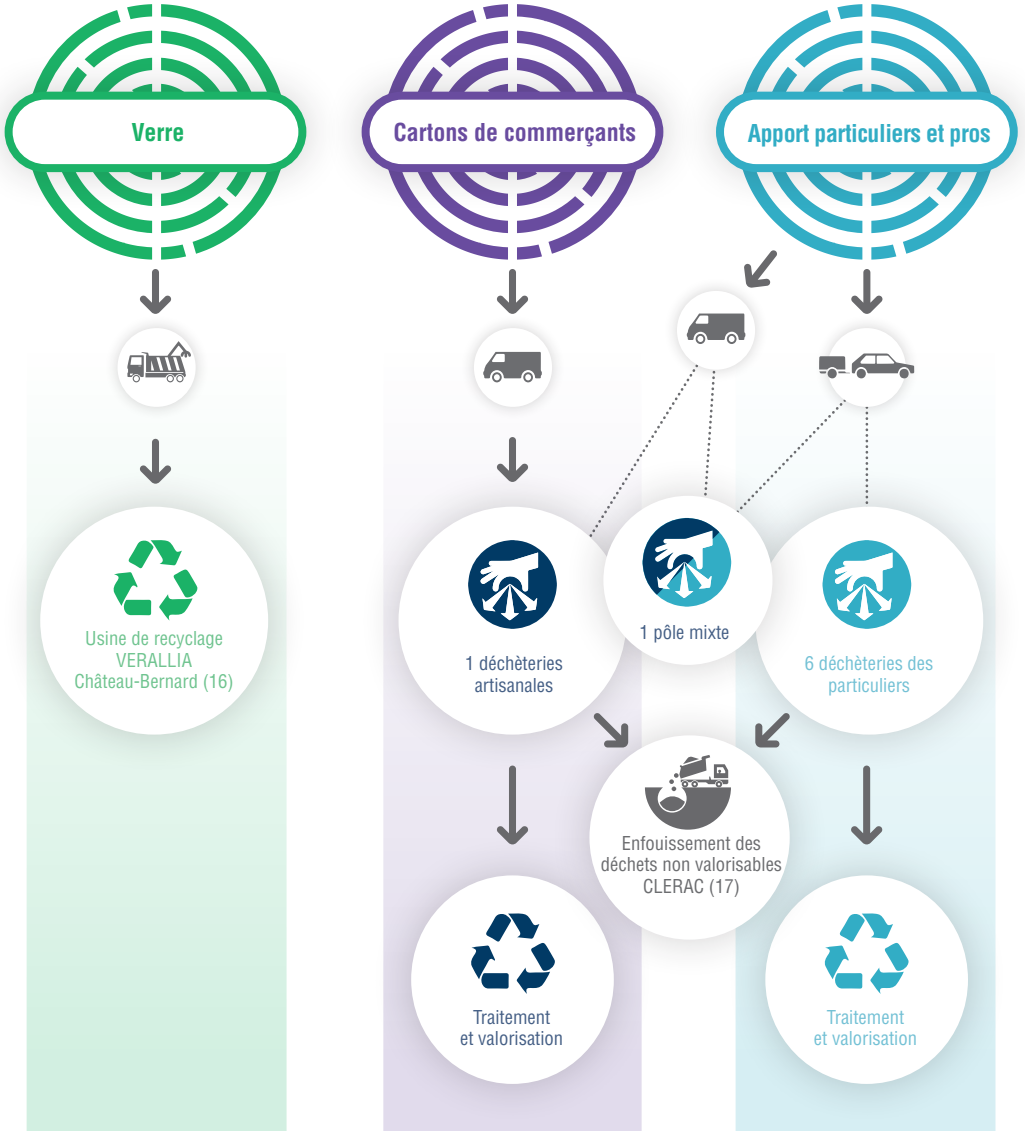
La collecte en porte à porte des cartons des commerçants est assurée par IEPR (Initiative Emploi en Pays Royannais), structure d'insertion professionnelle.





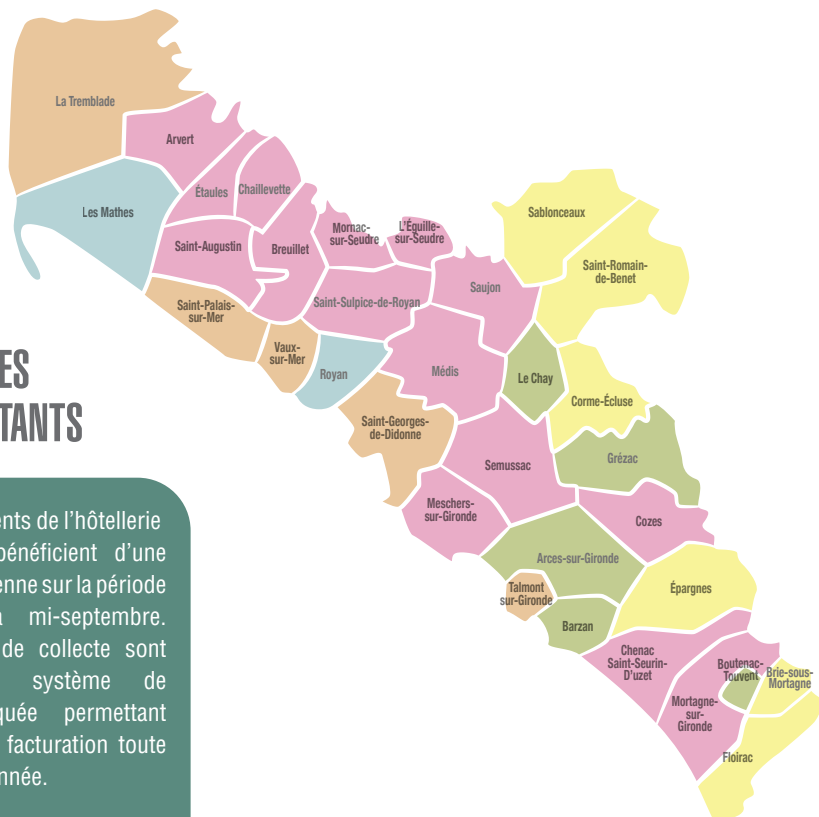
787 892 km ont été parcourus en 2022, dont :

- 439 734 km pour les ordures ménagères
- 189 268 km pour les emballages recyclables
- 59 975 km pour les déchets verts
- 53 965 km pour les cartons
- 44 950 km pour le verre



FRÉQUENCE DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES DES MÉNAGES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR :



33 COMMUNES
83 661 HABITANTS

Les établissements de l'hôtellerie de plein air bénéficient d'une collecte quotidienne sur la période de mi-juin à mi-septembre. Les véhicules de collecte sont équipés d'un système de pesée embarquée permettant d'effectuer une facturation toute l'année.

GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	20 529	2		C2				C3		C4	C3		C2	
2	17 595	5		C1				C2		C3	C2		C1	
3	36 589	15		C1					C2				C1	
4	3 167	5				C1				C2			C1	
5	5 781	6							C1					

Cx = collecte x fois par semaine

ORDURES MÉNAGÈRES DES PROFESSIONNELLS :



33 COMMUNES

2 145 PROFESSIONNELLS

adhérents à la redevance spéciale

32 COLONNES ENTERRÉES

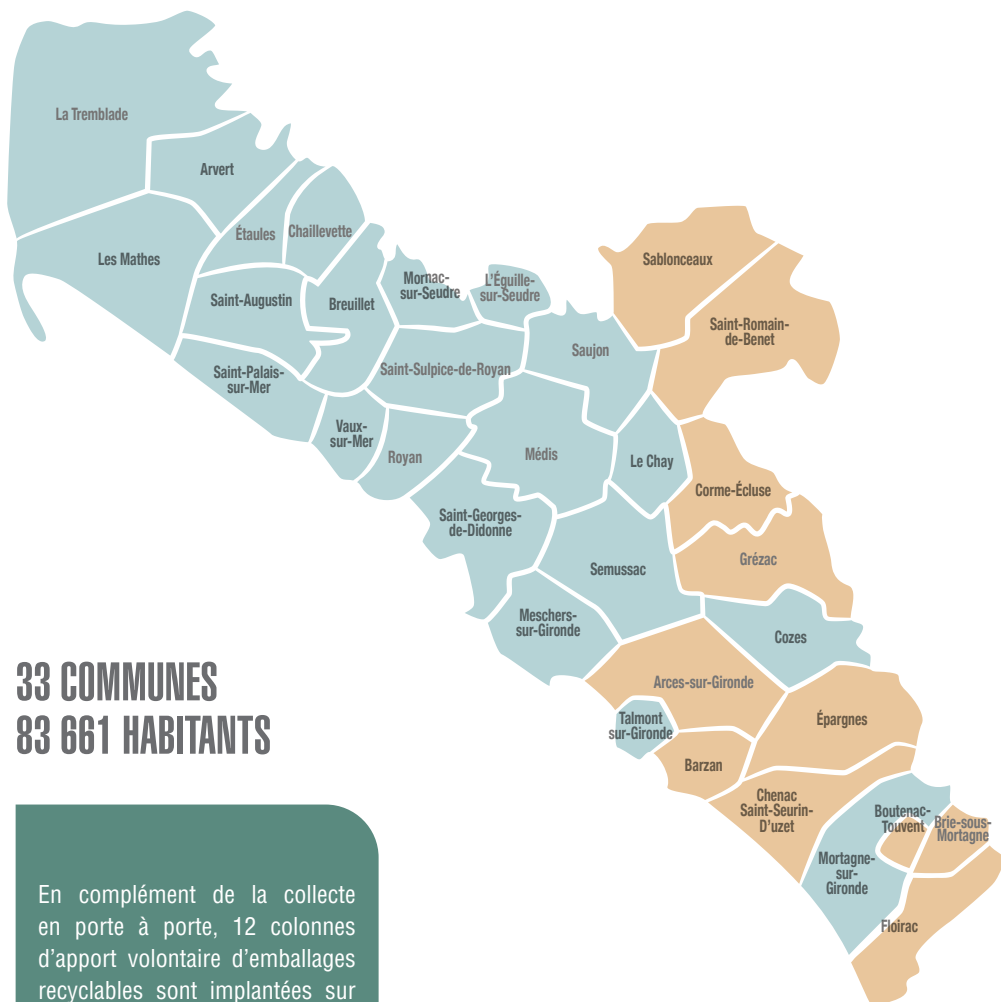
implantées comme dispositif supplémentaire sur 8 communes

La collecte des cartons est assurée en porte à porte auprès de 1 105 adhérents redevance spéciale sur 33 communes.

GRUPE DE COMMUNES	NB D'ADHÉRENTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	639	1		C3			C4		C5		C4		C3	
2	95	1		C2			C3		C5		C3		C2	
3	656	6		C2			C3		C4		C3		C2	
4	156	1		C2					C3				C2	
5	485	13		C1					C2				C1	
6	32	5				C1			C2			C1		
7	82	6							C1					

Cx = collecte x fois par semaine

EMBALLAGES RECYCLABLES :



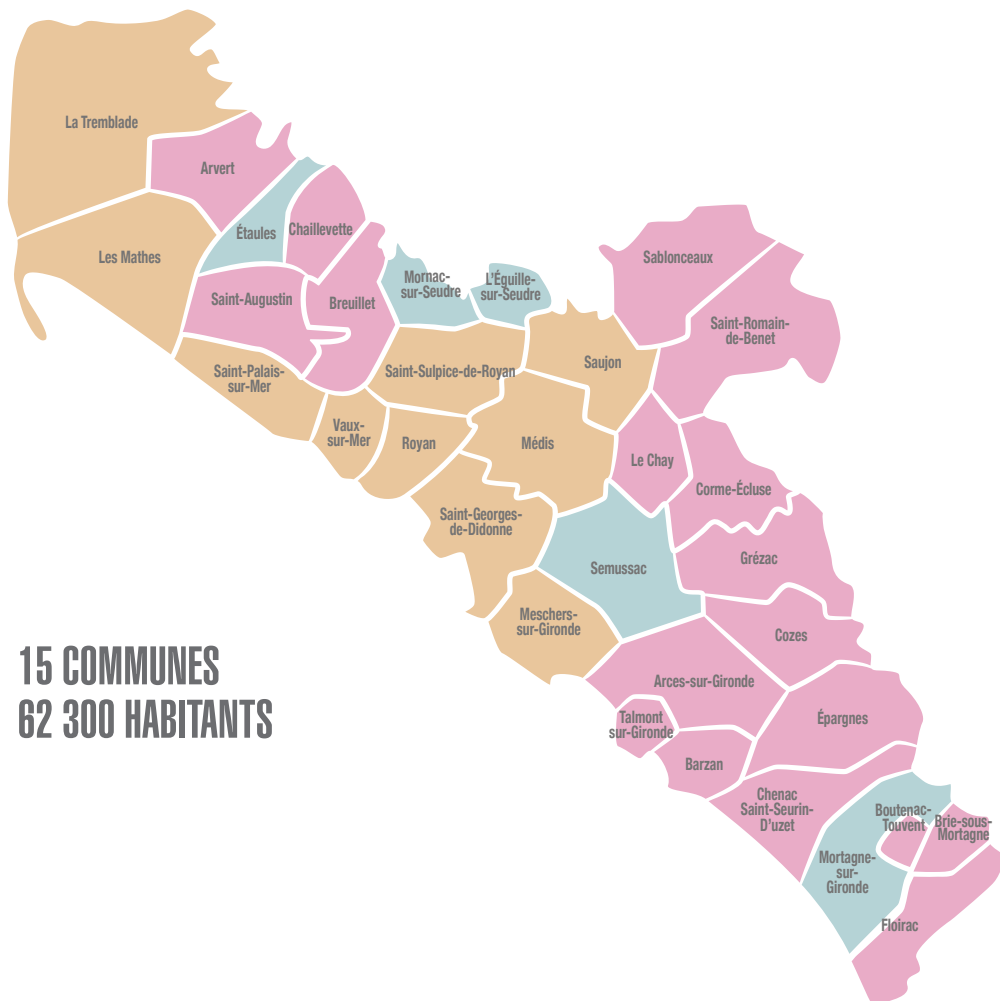
33 COMMUNES
83 661 HABITANTS

En complément de la collecte en porte à porte, 12 colonnes d'apport volontaire d'emballages recyclables sont implantées sur les déchèteries des particuliers.

GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	TOUTE L'ANNÉE
1	74 893	22	C1
2	8 768	11	C0,5

Cx = collecte x fois par semaine / C0,5 = collecte 1 une fois tous les 15 jours

DÉCHETS VERTS :



15 COMMUNES
62 300 HABITANTS

GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	7 670	5	C0,5											
2	54 630	10	C0,5		C1					C0,5				
3	21 361	18	PAS DE COLLECTE											

Cx = collecte x fois par semaine / C0,5 = collecte 1 une fois tous les 15 jours

DÉCHÈTERIES



MODALITÉS D'EXPLOITATION :

Haut de quai : Régie et prestation de service
Bas de quai : Prestations de service

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :

ARCES-SUR-GIRONDE

BRIE-SOUS-MORTAGNE

CHAILLEVETTE

GRÉZAC

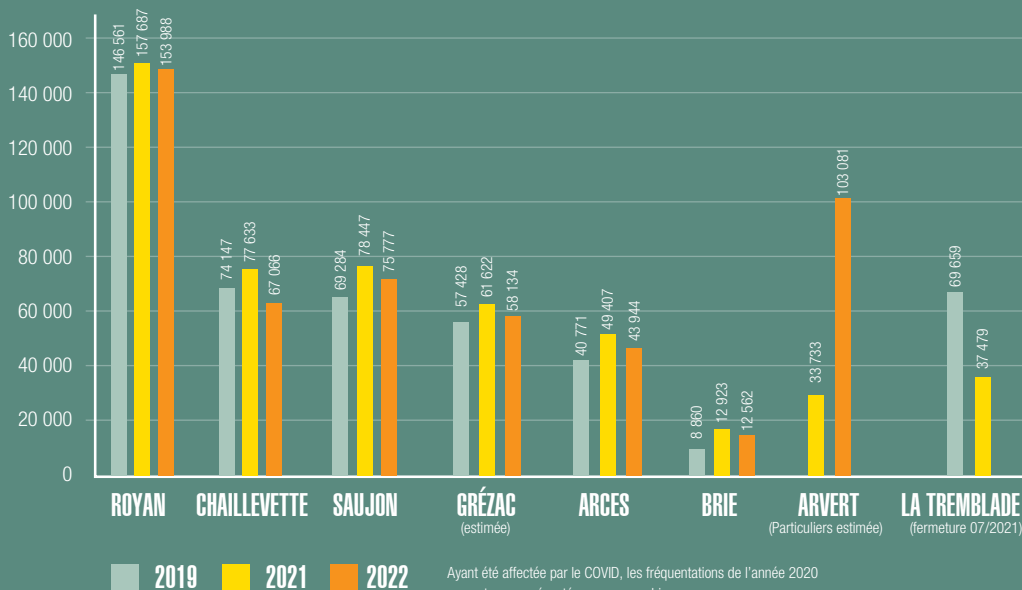
ARVERT

ROYAN

SAUJON

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

FRÉQUENTATION :



Ayant été affectée par le COVID, les fréquentations de l'année 2020 ne sont pas représentées sur ce graphique

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	OUVERTURE	
	FERMÉ					9h - 12h30	14h - 17h15
		FERMÉ	FERMÉ				
	FERMÉ						
			FERMÉ				
			FERMÉ				
			FERMÉ				
					FERMÉ	8h - 12h	14h - 17h30



En 2022, sur les déchèteries des particuliers, la fréquentation est estimée à 514 552 visites, soit +1% par rapport à 2021 (508 931 visites).

La déchèterie de Royan est la plus fréquentée avec 30% des visites, suivie de celle d'Arvert « particuliers » (20%), et de Saujon (15%).

INDICATEURS TECHNIQUES



FLUX ET TONNAGES ANNUELS

44 718
TONNES

de déchets collectés (hors déchèteries) sur le territoire, soit 535 kg / habitant



Ordures ménagères résiduelles

28 772 tonnes
344 Kg/Hab

2021 : 354 kg/hab
2020 : 343 kg/hab
2019 : 356 kg/hab
2010 : 416 kg/hab

64 %



Emballages recyclables

6 974 tonnes
83 Kg/Hab

2021 : 85 kg/hab
2020 : 76 kg/hab
2019 : 78 kg/hab
2010 : 80 kg/hab

16 %



Verre

6 001 tonnes
72 Kg/Hab

2021 : 72 kg/hab
2020 : 66 kg/hab
2019 : 67 kg/hab
2010 : 59 kg/hab

14 %



Déchets verts

2 436 tonnes
29 Kg/Hab

2021 : 32 kg/hab
2020 : 29 kg/hab
2019 : 29 kg/hab
2010 : 67 kg/hab

5 %



Cartons commerçants

535 tonnes
6 Kg/Hab

2021 : 6 kg/hab
2020 : 5 kg/hab
2019 : 6 kg/hab
2010 : 4 kg/hab

1 %

Sur les **28 772 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles collectées :

- **2 362 tonnes** proviennent des établissements d'Hôtellerie de Plein Air (HPA), représentant ainsi près de 8% du tonnage global d'ordures ménagères
- **357 tonnes** proviennent des colonnes enterrées réservées aux professionnels (essentiellement les métiers de bouche)

FAITS MARQUANTS :

Entre 2021 et 2022 : le tonnage de déchets (hors déchèteries) a baissé de près de 976 tonnes (-2.1%). Rapporté au nombre d'habitants, le ratio de collecte passe de 549 kg/habitant en 2021 à 535 kg/habitant en 2022 (-2.7%).

Sur la période 2010-2022 : le périmètre de la CARA a évolué en intégrant 3 communes le 1er janvier 2013, soit près de 4 000 habitants complémentaires. Sur la même période, la population a augmenté de 10 557 habitants, soit +14.4%. En comparaison entre 2010 et 2022, le tonnage global (hors déchèteries) fait état d'une légère baisse (- 1 023 tonnes, -2.2%). Cependant ramené à la population, l'évolution à la baisse devient significative avec un ratio de collecte de 626 kg/habitant en 2010 contre 535 kg/habitant en 2022 (-91 kg/habitant ; -14.6 %).

Plus en détail sur les évolutions 2010-2022 :

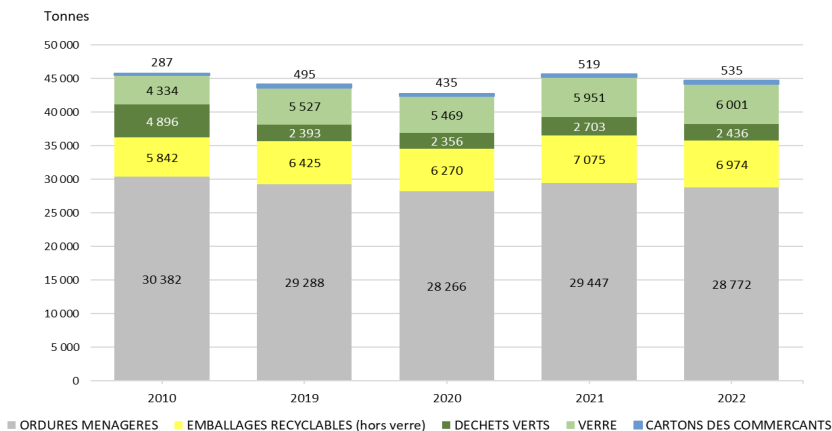
- La part de déchets collectés sélectivement (emballages et verre) est passée de 22,2% en 2010 à 29% en 2022, avec une hausse des emballages de 1 132 tonnes (+19.4%) et une hausse de 1 668 tonnes pour le verre (+38.5%).
- Le service de collecte des déchets verts en porte à porte est de moins en moins utilisé : le tonnage a chuté de 2 460 tonnes (-50.2%)

Une nouvelle feuille de route stratégique de la politique de prévention et de gestion des déchets pour les 5 à 10 ans à venir a été adoptée lors de la séance du conseil communautaire du 18 juillet 2022. Parmi les axes majeurs d'évolution, les élus communautaires souhaitent donner la priorité aux actions en faveur de la prévention des déchets et accompagner les changements de pratiques par une communication soutenue.

entre 2010 et 2022.

- La part d'ordures ménagères est passée de 66% en 2010 à 64% en 2022. Cependant, les tonnages ont baissé de 1 610 tonnes (-5.3%) comparativement entre les 2 années de référence.
- En tenant compte de l'augmentation de la population, le ratio de collecte a baissé pour les ordures ménagères (-72 kg/hab ; - 17.2%), les déchets verts (-59 kg/hab ; - 69.6%).
- À contrario, le ratio de collecte a augmenté pour les emballages (+3 kg/hab ; 4.3%), le verre (+12 kg/ hab ; 21.0%) ainsi que les cartons des commerçants (+2 kg/hab ;63%).

ÉVOLUTION DES DÉCHETS COLLECTÉS (HORS DÉCHÈTERIES) :





37 120
TONNES

de déchets collectés en déchèteries, soit **444 kg/habitant**. Ils représentent 45% du tonnage total collecté sur le territoire



4 flux constituent à eux seuls **85%** des tonnages réceptionnés en déchèteries :



32%

Déchets verts

11 698 tonnes
140 kg/hab

2021 : 162 kg/hab
2020 : 138 kg/hab
2019 : 156 kg/hab
2010 : 171 kg/hab



23%

Gravats

8 592 tonnes
103 kg/hab

2021 : 123 kg/hab
2020 : 100 kg/hab
2019 : 121 kg/hab
2010 : 126 kg/hab



22%

Déchets non valorisables

7 987 tonnes
96 kg/hab

2021 : 118 kg/hab
2020 : 90 kg/hab
2019 : 95 kg/hab
2010 : 95 kg/hab



8%

Bois

2 938 tonnes
35 kg/hab

2021 : 41 kg/hab
2020 : 32 kg/hab
2019 : 32 kg/hab
2010 : 15 kg/hab

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX TONNAGES EN DÉCHÈTERIES :

TONNAGES



Les quatre principaux flux représentent 31 214 tonnes, soit une baisse de 5 700 tonnes (- 15.4%) par rapport à 2021. Cette baisse significative pourrait s'expliquer, d'une part, par un retour à une dynamique normale suite aux effets de la crise sanitaire constatés en 2021^(*).

D'autre part, une baisse significative des déchets de gravats déposés à la déchèterie artisanale de Saint-Sulpice de Royan (-1 220T par rapport à 2021 soit -41% pour le flux de gravats) traduisant pour partie une modification de pratiques d'apporteurs tiers réorientant leurs flux directement vers les sites de traitement locaux.

^(*) Pour mémoire, un report d'activités avait été constaté en 2021 générant une augmentation significative de l'ensemble des gisements de déchets collectés sur le territoire et notamment ceux générés en déchèterie.

ÉVOLUTION DES TONNAGES TOUS FLUX CONFONDUS EN DÉCHÈTERIES :

Entre 2021 et 2022 :

Le tonnage global a baissé de 5 248 tonnes (-12.4%). Ramené à la population, le ratio est passé de 509 kg/hab en 2022 à 444 kg/hab en 2021, soit -65 kg/hab (-12.8%). Les apports en déchèteries des particuliers représentent 85% et les 15% restants concernent les apports dans les déchèteries artisanales.

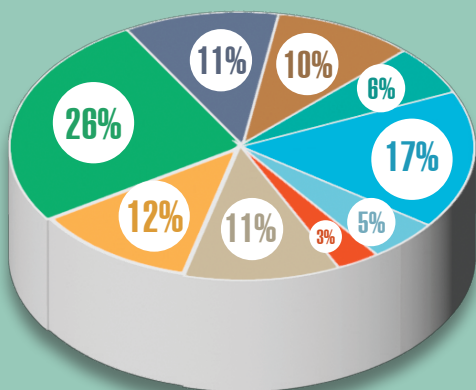
Pour la période 2010-2022 :

Le tonnage de déchets apportés en déchèteries (particuliers et artisanales) a augmenté de 4 957 tonnes, soit une hausse de 15.4% sur la période. Rapporté à la population ; le ratio est passé de 440 kg/hab en 2010 à 444 kg/hab en 2022, soit +4 kg/hab (+0.9%).

TONNAGES ANNUELS DES AUTRES FLUX RÉCEPTIONNÉS EN DÉCHÈTERIE

	TONNES 2021	TONNES 2022	Ratio kg/hab
DEA	1 656	2 278	27,23
Cartons	1 216	1 228	14,67
Ferrailles	1 314	1 101	13,16
DEEE	882	830	9,92
Textiles	148	176	2,10
Déchets diffus spécifiques (DDS)	102	102	1,22
DDS hors fillières	68	59	0,70
Plâtres	-	53	0,63
Batteries	17	21	0,25
Huiles minérales	25	20	0,24
Huiles végétales	12	11	0,13
Autres flux	16,13	28	0,34

REPARTITION DES TONNAGES PAR DÉCHÈTERIE TOUS FLUX CONFONDUS



- SAINT-SULPICE-DE-ROYAN
3 708 tonnes
- ARCES-SUR-GIRONDE
2 244 tonnes
- BRIE-SOUS-MORTAGNE
949 tonnes
- CHAILLEVETTE
3 974 tonnes
- GRÉZAC
4 444 tonnes
- ROYAN
9 728 tonnes
- SAUJON
3 915 tonnes
- ARVERT (particuliers)
6 348 tonnes
- ARVERT (professionnels)
1 810 tonnes

BILAN DES TONNAGES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA CARA - 2022 :

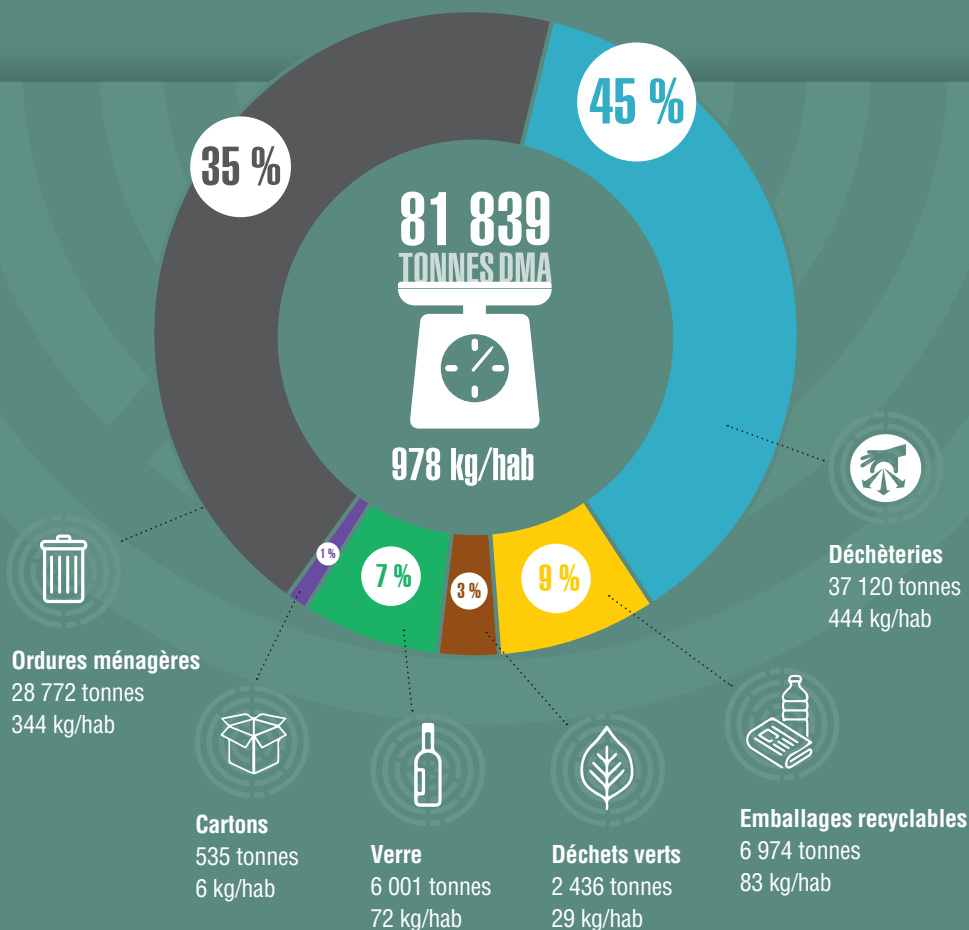


Entre 2021 et 2022 :

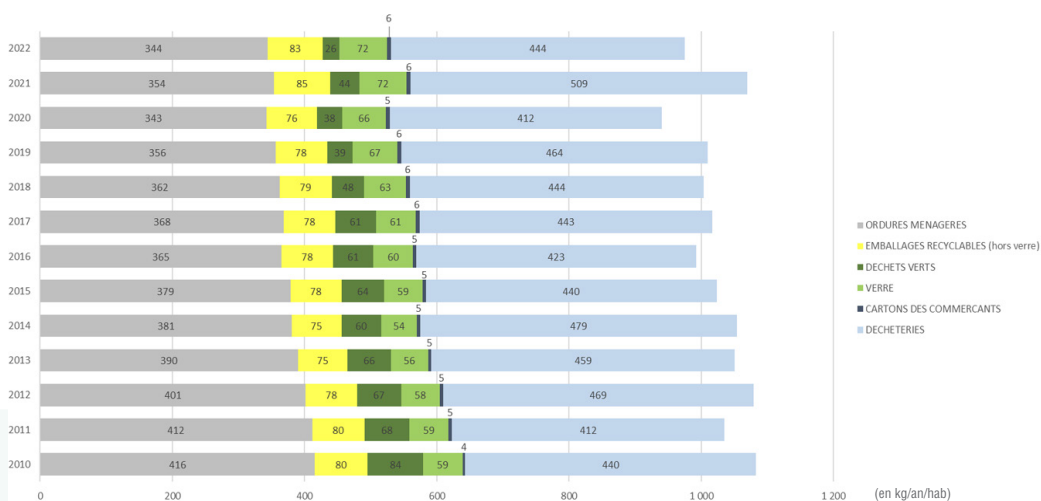
Les DMA ont baissé de 6 224 tonnes (- 7.1%). Ramené à la population le ratio de production de DMA est passé de 1 059 kg/hab à 978 kg/hab (- 81 kg/hab, -7.7%).

Pour la période 2010-2022 :

Les DMA ont augmenté de 3 934 tonnes (+ 5.1%). Ramené à la population, le ratio de production de DMA affiche une baisse passant de 1 066 kg/hab en 2010 à 978 kg/hab en 2022 (- 88 kg/hab, - 8.3%).



ÉVOLUTION DES RATIOS DE PRODUCTION (En Kg/an/hab) DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



TRAITEMENT ET VALORISATION

Les ordures ménagères sont transportées depuis le centre de transfert de Médis au Centre Multifilières de Valorisation des Déchets d'Échillais (17 – Gestion SIL) pour y être traitées par incinération après un procédé de stabilisation des matières organiques résiduelles. L'incinération est couplée à une chaudière permettant la production de vapeur alimentant un réseau de chaleur d'une part et la production d'électricité d'autre part.

Les déchets verts sont déposés sur la plateforme de broyage pour être transformés en vue d'un retour au sol. (Grézac-17) / Gestion SIL – Loca Recuper



© A. Garcia

Les emballages recyclables issus des bacs jaunes des foyers de la CARA sont transportés depuis le centre de transfert de Médis au centre de tri de nouvelle génération « TRIVALO 33 » de PAPREC situé à Illats (33). Les matériaux triés sont conditionnés puis envoyés vers des usines de recyclage.

Les matériaux triés sont conditionnés puis envoyés vers des usines de recyclage.

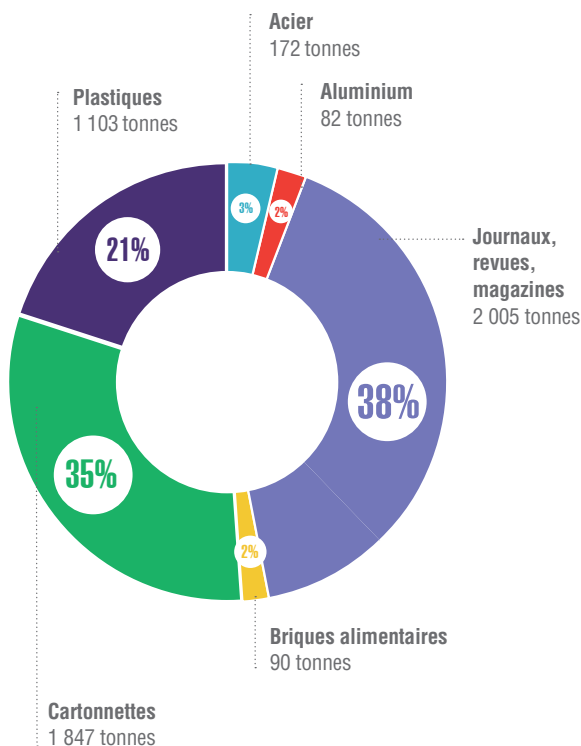


Illats (33) - Gestion COVED (PAPREC)



Matériaux	Tonnes	Valorisation
Verre	6 001	13 334 222 nouvelles bouteilles
Papiers	2 005	13 127 273 journaux quotidiens
Cartonnettes	1 847	6 931 791 boîtes à chaussures
Plastiques	1 103	209 040 couettes + 454 962 arrosoirs
Acier	172	2 236 lave-vaisselle
Aluminium	82	24 026 cadres de vélo
Briques alimentaires	90	692 280 rouleaux de papier toilette

LA COMPOSITION DES DIFFÉRENTS FLUX D'EMBALLAGES RECYCLABLES :

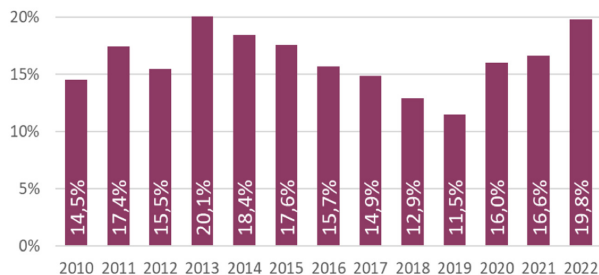


Bénéfices environnementaux

Grâce au geste de tri des habitants de la CARA, le recyclage des emballages plastiques a permis une économie énergétique équivalente à un trajet en voiture d'environ 21 925 000 km.



ÉVOLUTION DU TAUX DE REFUS :



Les quantités d'emballages recyclables collectées sont restées relativement stables entre 2021 et 2022 (- 101 tonnes ; -1.4%). Cependant, une dégradation de la qualité du flux a été constatée avec une évolution du taux de refus de tri de 16.6% en 2021 à 19.8% en 2022.

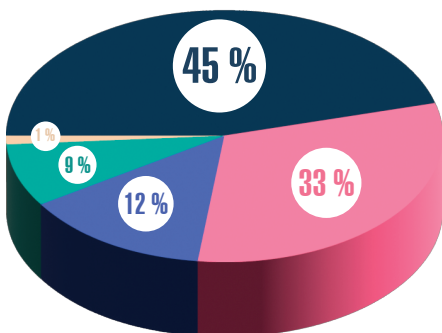
INDICATEURS ÉCONOMIQUES & FINANCIERS

Nature de la prestation	Début	Titulaire	Durée
Fourniture de conteneurs pour la collecte en porte à porte	29/10/2018	SSI SCHAEFFER	4 ans
Collecte des déchets ménagers et assimilés	01/10/2017	PAPREC	75 mois
Collecte et transport du verre	16/06/2019	PAPREC	4 ans
Collecte des colonnes aériennes des emballages ménagers recyclables sur les déchèteries des particuliers	01/01/2021	PAPREC	1 an
Exploitation du centre de transfert de Médis et transport des déchets vers les sites de traitement	01/06/2020	SUEZ RV SUD OUEST	4 ans
Tri des matériaux recyclables issus de la collecte sélective	01/01/2021	PAPREC	4 ans
Fourniture, enlèvement des contenants et transport du bois, déchets verts, gravats et déchets non valorisables issus des déchèteries	02/03/2020	PAPREC	4 ans
Traitement et valorisation du bois	01/04/2020	ECO TRANSFORMATION	4 ans
Traitement et valorisation des gravats	01/04/2020	CMGO	4 ans
Traitement des déchets non valorisables	01/04/2020	SUEZ RV SUD OUEST	4 ans
Fourniture, enlèvement et transport contenants, traitement et valorisation du carton	01/04/2020	PAPREC	4 ans
Fourniture, enlèvement et transport contenants, traitement et valorisation des ferrailles	01/04/2020	DECONS	4 ans
Collecte en porte à porte des cartons bruns des professionnels	02/01/2021	INITIATIVE EMPLOI PAYS ROYANNAIS	4 an
Accueil et information sur les déchèteries des particuliers			
Collecte des déchets dangereux spécifiques sur les déchèteries (hors ECODDS)	01/01/2022	SIAP	3 mois
	01/03/2022	CHIMIREC	3 ans

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES :

Échéance	Montant annuels des prestations K€ TTC				Évolution 2022 vs 2021				
	2022		2021		K€		Pourcentage		
28/10/2022	213,19		202,60		10,59		5,2%		
31/12/2023	OM ménages	2 948,99	6 570,32	2 801,25	6 237,92	147,74	332,40	5,3%	5,3%
	OM pros	1 159,31		1 098,00		61,31		5,6%	
	OM HPA	349,18		331,68		17,50		5,3%	
	Recyclables	1 606,95		1 526,44		80,51		5,3%	
	Déchets verts	505,89		480,55		24,34		5,3%	
15/06/2023	598,28		549,45		48,83		8,9%		
31/12/2020	29,04		20,57		8,47		41,2%		
31/05/2024	Exploitation	131,00	412,15	116,85	361,78	14,15	50,37	12,1%	13,9%
	Transport	281,15		244,93		36,22		14,8%	
31/12/2024	Tri / conditionnement	1 313,13	1 492,69	1 219,27	1 352,14	93,86	140,55	10,4%	
	Transport Traitement des refus	179,56		132,87		46,69			
01/03/2024	1 599,64		1 739,70		-140,06		-8,1%		
31/03/2024	172,73		183,54		-10,81		-5,9%		
31/03/2024	97,33		104,83		-7,50		-7,2%		
31/03/2024	1 064,04		1 117,03		-52,99		-4,7%		
31/03/2024	467,48		426,11		41,37		9,7%		
31/03/2024	60,08		64,13		-4,05		-6,3%		
01/01/2025	162,81		162,00		0,81		0,5%		
	173,09		160,33		12,76		8%		
30/04/2022	13,41	65,12	51,80		13,32		25,7%		
28/02/2025	51,71								
TOTAL	13 177,99		12 733,93		444,06		0,86%		

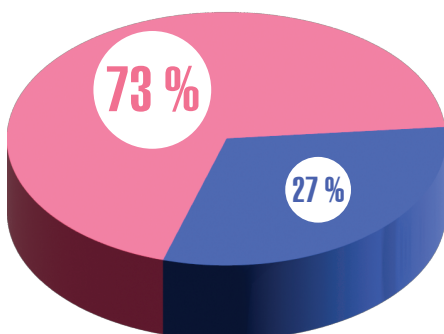
MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS ET AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE :



Dépenses de fonctionnement

(21,9 millions €)

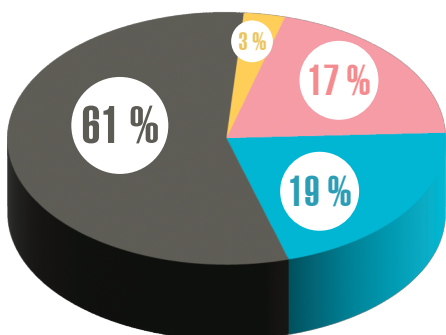
- **TRAITEMENT**
9 930 061 €
- **COLLECTE EN PORTE À PORTE**
7 108 887 €
- **COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE**
2 637 240 €
- **GESTION ADMINISTRATIVE**
1 918 943 €
- **OPÉRATION D'ORDRE**
258 442 €



Collectes

(9,7 millions €)

- **COLLECTE EN PORTE À PORTE**
7 108 887 €
- **COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE**
2 637 240 €



Traitement

(9,9 millions €)

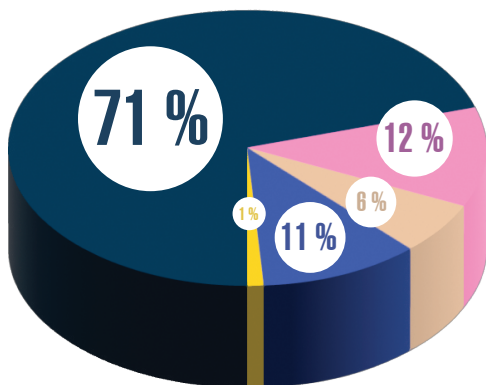
- **SIL (ordures ménagères)**
6 049 149 €
- **SIL (déchets verts)**
325 656 €
- **SIL (emballages ménagers recyclables)**
Quai de Médis & Tri
1 675 140 €
- **DÉCHÈTERIES**
1 880 116 €

	2022
Postes	Dépenses réalisées
Collecte	7 108 887 €
Collecte des déchets ménagers et assimilés	4 745 759 €
Collecte sélective	1 673 764 €
Collecte des déchets verts	526 667 €
Colonnes enterrées	132 112 €
Entretien conteneurs	30 585 €
Apport volontaire	2 637 240 €
Exploitation déchèteries artisanales	317 835 €
Exploitation déchèteries des particuliers	1 671 996 €
Colonnes à verre	640 518 €
Entretien centre d'enfouissement technique	6 891 €
Traitement	9 930 061 €
SIL (Ordures ménagères)	6 049 149 €
SIL (Déchets verts)	325 656 €
SIL (Collecte sélective)	1 675 140 €
Déchets non valorisables	1 039 425 €
Ferrailles	60 727 €
Gravats	101 331 €
Cartons	455 954 €
Bois	171 769 €
Huiles minérales / déchets dangereux	50 909 €
Gestion administrative	1 918 943 €
Frais de gestion du personnel	1 639 210 €
Dépenses administratives du service	230 499 €
Communication	37 987 €
Autres dépenses	11 248 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	258 442 €
TOTAL GÉNÉRAL	21 853 573 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

(21,8 millions €)



- **TAXE ENLEVEMENT DES OM**
15 378 458 €
- **REDEVANCES**
2 603 221 €
- **SOUTIENS**
2 388 079 €
- **REPRISE MATÉRIEAUX**
1 244 707 €
- **AUTRES RECETTES**
196 671 €

Postes	2022 Recettes réalisées
Taxe enlèvement des ordures ménagères	15 378 458 €
Redevances	2 603 221 €
RS professionnels & administrations	1 499 094 €
RS Hôtellerie de plein air	633 044 €
Déchèteries artisanales	471 083 €
Reprise de matériaux	1 244 707 €
Soutiens éco-organismes	2 388 079 €
Régularisation cotisation SIL	0 €
Autres recettes	196 671 €
Opérations d'ordre	0 €
TOTAL GÉNÉRAL	21 811 137 €

DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT :

2022

DÉPENSES	
Opérations	Réalisations
Acquisition de conteneurs OM & CS	269 676 €
Acquisition de conteneurs à verre	33 965 €
Centre de transfert Médis	10 593 €
Déchèteries des particuliers	44 717 €
Pôle déchèterie mixte	48 659 €
Déchèterie artisanale de St-Sulpice-de-Royan	397 €
Matériel informatique	3 960 €
Matériels de transport	24 423 €
Matériels divers	721 €
TOTAL	437 111 €
RECETTES	
Subvention pôle déchèterie mixte	117 193 €
FCTVA	51 842 €
Autres	13 209 €
Opérations d'ordre	258 442 €
TOTAL	440 687 €

RÉSULTATS :

	Exécution budgétaire		
	Recettes réalisées	Dépenses réalisées	Résultat exercice
Fonctionnement	21 811 137,11 €	21 853 572,61 €	-42,435,50 €
Investissement	440 686,64 €	437 110,95 €	3 575,69 €
TOTAUX	22 251 823,75 €	22 290 683,56 €	- 38 859,81 €

	Résultats				
	Résultat antérieur	Resultat cumulé	Restes à réaliser		Solde
			Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	5 613 523,40 €	5 571 087,90 €	120 644,60 €	0,00 €	5 450 443,30 €
Investissement	257 633,94 €	261 209,63 €	140 696,88 €	0,00 €	120 512,75 €
TOTAUX	5 871 157,34 €	5 832 297,53 €	261 341,48 €	0,00 €	5 570 956,05 €

FINANCEMENT DU SERVICE :

Le mode de financement principal est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Pour la prise en charge des déchets assimilés, la CARA a approuvé, par délibération du 11 décembre 2008, le règlement relatif à la redevance spéciale (RS). Le calcul du montant annuel de la RS est le suivant :

Pour les conteneurs individuels pucés : (Nombre de levées x litrage x tarif au litre) – (montant de la TEOM)

Pour les colonnes enterrées : (Nombre d'ouvertures du tambour x litrage du tambour (100, 80 ou 50 litres) x tarif au litre) – (montant de la TEOM). Le tarif au litre, révisé annuellement, a été fixé à 0.0278€ TTC/litre pour l'année 2022.

Instituée par délibération du 11 avril 1996, la redevance pour l'élimination et la valorisation des déchets des établissements de l'hôtellerie de plein air est réévaluée chaque année. Le tarif voté pour l'année 2022 a été défini à 267,80 €TTC/tonne.

Les dépôts sur les déchèteries artisanales sont payants et les tarifs, fixés par la CARA, sont réévalués chaque année, afin de tenir compte de l'évolution des coûts du service. Les services des communes bénéficient d'un abattement de 50% sur les tarifs des professionnels.

REDEVANCE DECHÈTERIE ARTISANALE :

Matériaux	Tarifs 2021	Tarifs 2022
Déchets non valorisables	192,00 (€ TTC/tonne)	209,00 (€ TTC/tonne)
Déchets verts	85,00 (€ TTC/tonne)	69,40 (€ TTC/tonne)
Gravats	36,70 (€ TTC/tonne)	36,70 (€ TTC/tonne)
Bois	98,00 (€ TTC/tonne)	81,60 (€ TTC/tonne)
Carton	67,80 (€ TTC/tonne)	51,00 (€ TTC/tonne)
Emballages vides souillés (Produits dangereux)	1,80 (€ TTC/bidon)	1,86 (€ TTC/bidon)
Plâtres	106,70 (€ TTC/tonne)	106,70 (€ TTC/tonne)
Pneus (Hors fillière REP «ALIAPUR»)	264,00 (€ TTC/bidon)	275,00 (€ TTC/bidon)

GLOSSAIRE

CS

Collecte Sélective

DDS

Déchets Diffus Spécifiques.
« Déchets issus de produits chimiques produits en petite quantité pour lesquels la limitation de l'impact sur l'environnement, la santé humaine ou les traitements des déchets autres nécessite un traitement spécifique – auparavant dénommés DMS (Déchets Ménagers Spéciaux). »

DEEE

Déchets d'Equipements
Electriques et Electroniques

DEA

Déchets d'Eléments
d'Ameublement

DMA

Déchets Ménagers et Assimilés
(Déchets ménagers + Déchets non-ménagers) y compris les gravats de déchèteries

EMBALLAGES RECYCLABLES

Emballages et journaux, revues
et magazines

HPA

Hôtellerie de Plein Air

OMR

Ordures Ménagères
Résiduelles.
« Part des ordures ménagères collectées en mélange, restant après collectes sélectives. »

RS

Redevance Spéciale

TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures
Ménagères





**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE
PÔLE ECOLOGIE URBAINE**

107 avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex
Tel : 05 46 39 64 64

Accueil du lundi au vendredi de 8h45-12h30 et de 13h45 à 17h00

service-dechets@agglo-royan.fr
service-decheteries@agglo-royan.fr
www.agglo-royan.fr